

# Les élites et le sentiment d'appartenance nationale à La Réunion Sous la Troisième République

Pierre-Éric Fageol

► **To cite this version:**

Pierre-Éric Fageol. Les élites et le sentiment d'appartenance nationale à La Réunion Sous la Troisième République. *Revue Historique de l'océan Indien*, Association historique internationale de l'océan Indien, 2016, Elites dans les pays de l'Indianocéanie (XVIIIe-XXe siècles), pp.401-414. hal-03271043

**HAL Id: hal-03271043**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03271043>**

Submitted on 25 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Les élites et le sentiment d'appartenance nationale à La Réunion Sous la Troisième République**

Pierre-Éric Fageol  
ICARE-EA 7389  
Université de La Réunion

Autour du thème des « élites et du pouvoir colonial », cette communication se propose d'analyser les discours sur le national émanant des Réunionnais « qui cumulent (...) à la fois la maîtrise des formes locales de pouvoirs (qu'il s'agisse de l'argent, du contrôle des institutions, du savoir) et la reconnaissance sociale qui les accompagne »<sup>981</sup>. Tangibles ou imaginées, ces élites sont à la fois sources et objets d'un discours sur le national et donnent des clés de compréhension de sentiments d'appartenance que l'on suppose éprouvés par l'ensemble de la communauté réunionnaise. Ces discours émanant des élites trouvent certes leur origine dans une volonté de reconnaissance au niveau national, voire impérial, de leur vertu. Ils justifient dans le même temps la légitimité de l'ascendance des élites sur les autres composantes de la société réunionnaise. Selon une double échelle, ils sont donc tout à la fois instruments de conquête de prérogatives au niveau national et d'assujettissement des sociétés au niveau local. En ce sens, les élites se déterminent certes par leur influence au niveau local, mais ne peuvent prétendre à cette qualité sans une reconnaissance de leur action au niveau national et/ou impérial.

### **1. La légitimité des élites**

Malgré les limites exposées par de nombreux travaux sur la notion d'opinion publique, nous pouvons supposer que l'analyse de certaines opinions sur le national est possible durant la période coloniale. Pour ce faire, il convient de distinguer l'opinion publique, dans le sens commun de force collective publiquement exprimée, de l'opinion populaire. L'opinion publique n'est pas l'opinion du peuple. Elle n'est pas non plus l'opinion de tous ceux qui écrivent et qui sont lus. Elle ne représente que ceux qui occupent une position dominante dans l'espace politique, économique, culturel et médiatique de La Réunion. Elle suppose donc une dynamique élitiste. C'est pourquoi, pour pouvoir accéder à une telle position, l'exigence est d'avoir un avis conforme à l'opinion publique. Le respect de la *doxa* demeure donc une condition essentielle. Or, une des caractéristiques de la *doxa* en situation coloniale repose sur le sentiment d'appartenance nationale. L'opinion publique fonctionne ainsi en circuit fermé, dans une

---

<sup>981</sup> Claire Laux, François-Joseph Ruggiu et Pierre Singaravélou (dir.), *Au sommet de l'Empire. Les élites européennes dans les colonies (XVI<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècle)*. Bruxelles : « Collection Enjeux Internationaux », P.I.E. Peter Lang S.A., 2009, p. 21.

société réunionnaise encore profondément ancrée dans des réseaux d'influence voire même de clientélisme. La manipulation idéologique des élites est donc encore plus facile que celle des masses. C'est pourquoi il convient surtout d'évoquer une opinion publique élitaires, sans sombrer dans l'imaginaire d'une construction coloniale artificielle, même si l'élite vit – bien souvent – de l'ignorance du peuple. Il est vrai que les archives ne reflètent la plupart du temps que le point de vue des élites. Les subalternes – s'ils ne sont pas absents – présentent finalement ce caractère paradoxal de leur quasi-absence dans les sources, malgré leur omniprésence en situation coloniale. Cette contrainte étant évoquée, si la notion d'opinion publique présente de nombreuses interrogations épistémologiques, nous pouvons reprendre la notion d'opinion dominante qui, selon Pierre Laborie, est moins restrictive et contraignante. Elle peut nous permettre « de savoir ce qui se passe dans les têtes et comment cela s'y passe, de mettre en évidence des attitudes qui, même inscrites dans un temps bref et précis, ne sont pas de simples réactions contingentes, mais qui procèdent largement des structures mentales et des héritages culturels »<sup>982</sup>. Héritages bien souvent construits et transmis par les élites. Ce cadrage étant établi, sur quelle légitimité repose le point de vue des élites sur le national ?

Les logiques discursives sur le national à La Réunion s'articulent autour d'une double argumentation qui vise à la fois à convaincre par l'usage de la raison, mais aussi à persuader en faisant appel aux sentiments et à l'affectivité des Réunionnais. Que cette argumentation soit explicite (essais proposant une analyse sur le national dans une optique didactique, traités théoriques sur la nation, textes de lois<sup>983</sup> ou dialogues d'idées dans la presse d'opinion notamment<sup>984</sup>) ou implicite (fictions, récits édifiants, iconographies « propagandaires » républicaine et cérémonies commémoratives), elle repose le plus souvent sur une rhétorique largement éprouvée. Lors d'une allocution prononcée à saint-pierre le 22 juillet 1934, Hippolyte Foucque rappelle ainsi que l'éloquence de François de Mahy procède de son art de convaincre et d'émouvoir son auditoire : « Les discours de De Mahy n'auraient pas eu l'effet que vous savez s'ils n'avaient emprunté leur force convaincante qu'à la pure logique démonstrative. Il y avait en eux autre chose. Ce qui a fait leur puissance d'entraînement, ce qui a donné à sa parole et à sa personne même leur autorité, leur crédit, leur incontestable rayonnement, c'est l'émotion

---

<sup>982</sup> Pierre Laborie, « Histoire politique et représentations mentales », in Denis Peschanski, Michael Pollack et Henry Rouso (ss. dir.), *Histoire politique et sciences sociales*. Paris : Éditions Complexe, 1991, p. 161.

<sup>983</sup> « La domination coloniale n'a pu s'établir et se perpétuer que parce qu'elle reposait sur le droit », Gérard Noiriel in Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*. Paris : La Découverte, 2007, p. 7.

<sup>984</sup> Organisation de la presse, A.N.O.M. FM SG REU c312.

vibrante, et ce sont les grandes inspirations morales qui ont animé et comme soulevé l'orateur et son discours »<sup>985</sup>.

La rationalité s'associe à l'émotion selon un dosage qui dépend du public et du talent de l'orateur. Les arguments d'autorité sont ainsi légion dans une société réunionnaise où la « pesanteur coloniale » laisse une large place aux discours des autorités politiques et/ou des élites économiques, sociales et culturelles de l'île. La notoriété qui en découle permet aux élites d'avoir un ascendant et une influence prépondérante sur l'ensemble des composantes de la société réunionnaise. Que cette influence soit consentie ou subie importe peu, si l'on se concentre uniquement sur son efficacité. Des résistances, mêmes passives, ont ainsi dû coexister avec un assentiment certainement contrasté aux valeurs défendues par les élites.

Si l'on se penche sur les représentations mentales, le pouvoir des élites s'explique tout à la fois par un atavisme social et une juste récompense des œuvres entreprises. Comme le souligne Raphaël Barquissau dans un discours à la distribution solennelle des prix au lycée de Saint-Denis en 1921, « dans une élite (...) chacun doit être le fils de ses œuvres, comme chacun doit être le père d'une lignée d'actions dont les ondes s'étendent sans cesse à l'infini. La naissance parfois nous signale ; mais sinon ailleurs, du moins pour prendre place dans cette élite, la seule vertu nous fait élire »<sup>986</sup>. Comparées le plus souvent à une aristocratie<sup>987</sup>, les élites ont le pouvoir de faire et de décider, d'influencer ou d'empêcher, quel que soit le domaine d'autorité dans lequel elles exercent. Comme le souligne également M<sup>ef</sup> de Langavant en 1943, « l'élite est nécessairement une minorité, mais ce petit nombre, par son dynamisme, entraîne la foule amorphe »<sup>988</sup>. En ce sens, la « majorité numérique » se trouve placée en situation de « minorité sociologique » selon les termes employés par Georges Balandier<sup>989</sup>. Selon cette optique, ce qui persuade, c'est le caractère de celui qui parle et non forcément son langage ou les termes de son discours.

Le champ d'investigation autour des élites et de leurs discours constitue une trame de fond pour toute analyse sur la réalité coloniale réunionnaise même si finalement peu de travaux s'y réfèrent explicitement pour l'ensemble de notre période d'analyse. Tout au plus, certains aspects ont déjà été abordés dans la sphère du politique si l'on se réfère aux travaux de David Gagneur<sup>990</sup> ou dans le domaine économique selon les analyses proposées par

<sup>985</sup> Hippolyte Foucq, « L'éloquence de François de Mahy », Allocution prononcée à l'inauguration de la statue de l'ancien député de La Réunion à Saint-Pierre, le 22 juillet 1934, in *Pages réunionnaises*. Saint-Denis : Librairie Cazal, 1962, p. 210

<sup>986</sup> Raphaël Barquissau, *Une Colonie colonisatrice : trois études sur l'œuvre de la Réunion*. Saint-Denis : impr. de R. Drouhet, 1922, 86 p., p. 14.

<sup>987</sup> Selon Raphaël Barquissau, il s'agit d'une « aristocratie ouverte, une aristocratie de l'intelligence, de la volonté, du cœur », in *Une Colonie colonisatrice, op. cit.*, p. 14.

<sup>988</sup> Lettre pastorale de M<sup>ef</sup> l'évêque, *Dieu et Patrie*, 12 mars 1943, A.E.R. non coté.

<sup>989</sup> Georges Balandier, « La situation coloniale : approche théorique ». *Cahiers internationaux de Sociologie*, n° XI, 1951.

<sup>990</sup> David Gagneur, *Prosopographie des élites politiques d'une colonie républicaine : La Réunion 1870-1914*. Thèse ss. dir. Edmond Maestri, Université de La Réunion : 2004, 697 p.

Ho Hai Quang<sup>991</sup> ou Sudel Fuma<sup>992</sup>. À de rares exceptions près, les élites culturelles ont finalement peu fait l'objet d'études spécifiques<sup>993</sup>.

## 2. Les discours des élites sur le national

Concernant les discours sur le sentiment d'appartenance nationale dans le contexte colonial réunionnais, il convient de distinguer deux sources à la fois distinctes et complémentaires.

La première est issue d'une volonté politique émanant de la métropole qui cherche à asseoir ses valeurs, notamment par le biais du local, ce qui pour notre propos nous renvoie au colonial. Pour la période de la Troisième République, la petite patrie devient ainsi officiellement le lieu sensible et donc privilégié de la politique d'acculturation nationale. Certes, comme le rappelle Thierry Gasnier, « la République maintient intacte la centralisation de l'État, mais développe parallèlement un régionalisme officiel »<sup>994</sup>. La petite patrie devient de la sorte le fondement de la définition de la France, « la République installée y ancre son fonctionnement et son rituel ». Les valeurs universelles défendues par la République ne se comprennent donc que par la fusion des particularismes. La nation est alors comprise comme une « association du fragmentaire et du particulier » au sein d'un ensemble homogène qui constitue une réalité supérieure à l'ensemble de ses parties. La valorisation de la petite patrie est ainsi une constante tout au long de la période étudiée, même si l'argumentaire a pu parfois s'adapter aux réalités politiques provoquées par les changements de régime.

La seconde source à l'origine des discours sur le sentiment d'appartenance est issue des élites réunionnaises qui se sont soit accommodées des recommandations de l'autorité centrale, soit s'en sont démarquées en proposant un argumentaire plus revendicatif. La littérature coloniale a ainsi valorisé la petite patrie en célébrant les charmes de l'île, voire en l'intégrant à un mythe fondateur indiaocéanique tel que l'imagine Jules Hermann.

Les enseignants ont également participé au processus de valorisation en appliquant la logique d'acculturation nationale prônée par l'autorité centrale qui, selon les termes de Jean-François Chanet, a pour « ambition de tenir

---

<sup>991</sup> Ho Hai Quang, *Histoire économique de l'île de La Réunion (1849-1881)*. Paris : L'Harmattan, 2004, 327 p. ; *La Réunion (1882-1960), histoire économique : colonage, salariat et sous-développement*. Paris : L'Harmattan, 2008, 367 p.

<sup>992</sup> Sudel Fuma, *Mutations sociales et économiques dans une île à sucre. La Réunion au XIX<sup>e</sup> siècle*. Thèse d'État, Université de La Réunion : 1987, t. 1, 526 p., t. 2, 725 p.

<sup>993</sup> En dehors de notre empan chronologique, nous pouvons signaler le travail de Patricia Sorres, *L'émergence d'une élite intellectuelle insulaire : l'exemple de la Société des Sciences et des Arts de l'île de La Réunion en 1855*. Mémoire de maîtrise de Lettres modernes, Université de La Réunion : 1990, 145 p.

<sup>994</sup> Thierry Gasnier, « Le local. Une et indivisible », in *Les Lieux de mémoire*. Pierre Nora (ss. dir.), tome 3. Paris : Gallimard, « Quatro », 1997, p. 3466.

l'universel dans la particularité »<sup>995</sup>. Partie intégrante d'un appareil idéologique d'Etat, les enseignants n'ont fait que renforcer un processus déjà opératoire au sein du second degré, lequel va servir de réservoir élitaire. De la même manière, les hommes politiques et les journalistes, quel que soit leur positionnement idéologique, ont contribué à l'élaboration d'une rhétorique régionaliste. L'implication de ces élites peut être variable, mais les motivations sont généralement liées à une volonté de reconnaissance. Les discours sur la grande et la petite patrie renvoient donc à une quête identitaire spécifique qui dépasse une simple accommodation de circonstance aux idéaux de la métropole. Ce schéma mérite d'être nuancé en fonction des individus et du contexte dans lequel ils s'expriment.

Dans un premier temps, les élites ont pu se distinguer par leur attitude critique, voire partisane, ou au contraire par leur conformité aux idéaux émanant de la métropole. En s'employant à défendre le régime établi et le processus d'assimilation, certaines élites ont pu ainsi éprouver des sentiments d'estime mutuelle avec la métropole et s'inscrire dans un lien organique avec le reste de la Nation. À l'inverse, d'autres composantes ont pu remettre en cause les fondements idéologiques défendus par la nation, traduisant une conscience sociale et identitaire spécifique. Dans ce second cas de figure, les liens avec la métropole peuvent être perçus comme nécessaires, mais selon des modalités qui respectent la singularité de l'identité réunionnaise.

Cette première nuance peut s'accompagner d'une analyse diachronique des postures élitaires soucieuse de repérer des prédicats générationnels. Par génération, nous entendons définir une certaine homogénéité de pensée et d'action pour certaines élites qui ont finalement vécu les mêmes événements durant un empan chronologique partagé. À cet égard, nous pouvons observer une forme de nationalisme mystique plutôt prégnante pour une génération née avant l'avènement de la Troisième République et ayant éprouvé une période de réceptivité jusqu'à la veille de la Grande Guerre. En témoigne la communauté d'action et de pensée sur le national de François de Mahy (1830-1906), de Louis Brunet (1846-1905) et de Félix Crépin (1842-1918) qui n'ont eu de cesse de vanter les mérites de l'assimilation pleine et entière à la nation, tout en revendiquant les droits des Réunionnais. La génération suivante, née dans le bain des réformes républicaines, semble plus critique et s'inscrit plutôt dans une forme de nationalisme revendicatif. Le besoin de reconnaissance est clairement exprimé et semble guider l'ensemble des actions des élites de cette période. Le *pretium doloris* lié à la Grande Guerre prédispose également à une posture plus revendicative que seule l'accession au statut de département régulera pour ancrer les débats politiques sur d'autres logiques. Les vertus de la petite patrie permettent de légitimer l'acquisition de droits et finalement de renverser la focale d'analyse : la métropole n'est plus considérée comme la source unique et incontournable de l'acculturation nationale, mais comme le fruit d'un creuset identitaire où

---

<sup>995</sup> Jean-François Chanet, *L'École républicaine et les petites patries*. Paris : Aubier « Histoires », 1996, p. 27.

l'Empire a désormais sa part de légitimité. Même si cela dépasse le cadre de notre empan chronologique, notons que le régime de Vichy dans les colonies entérinera ce principe.

Dans ce domaine, les intellectuels réunionnais ont été relativement peu étudiés. Les analyses prosopographiques concernent surtout les élites dans leur globalité<sup>996</sup>. Pourtant, les intellectuels constituent à la fois les agitateurs et les régulateurs de la conscience nationale sur l'île. La définition d'un intellectuel en situation coloniale demeure ambiguë car selon les poncifs européens, la capacité d'action dépend du processus de démocratisation et de l'émergence d'un espace public des libertés. Il n'est pourtant pas de notre propos de rentrer dans une analyse qui mériterait à elle seule une recherche spécifique. De prime abord, en reprenant les termes de Michel Winock, nous pouvons considérer l'intellectuel comme une personne « qui, ayant acquis une réputation ou une compétence reconnue ou artistique, use de son statut pour intervenir dans l'espace public sur des questions qui ne concernent pas sa spécialité, mais l'ensemble de la communauté politique à laquelle il appartient »<sup>997</sup>. Il ne s'agit donc pas de préjuger de la valeur culturelle de ses productions, mais surtout de considérer sa capacité d'intervention dans la sphère publique. En ce sens, l'intellectuel est « un homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie »<sup>998</sup>. Ce statut ne dépend pas seulement de la notoriété « intellectuelle », mais aussi de la capacité à agir dans un espace de communication qui intègre finalement les élites au sein d'une opinion publique dont les intellectuels sont à la fois les initiateurs et les vecteurs privilégiés. Dans ce domaine, les intellectuels à La Réunion ont souvent été utilisés par les autorités politiques pour faire valoir les sentiments de fidélité à la France en présentant les avantages et rarement les inconvénients d'une telle identification.

Marius et Ary Leblond pourraient, selon cette définition, être considérés comme des parangons. Dans *Le Miracle de la race* et *Ulysse café*, ils participent à une propagande coloniale où la mission civilisatrice est mise en évidence par le biais des devoirs des colons en la matière, l'immuabilité des classes sociales, la défense de la pureté raciale, l'éducation française, la grandeur de la France et la défense des valeurs chrétiennes. Dans le même temps, Marius et Ary Leblond interfèrent dans la sphère publique par le biais des médias ou celui de leurs actions au sein de certaines institutions comme celle du comité d'organisation de l'exposition coloniale de Paris en 1931.

Nous pouvons également citer l'exemple de Raphaël Barquissau. Né à Saint-Pierre le 4 juin 1888, cet homme de lettres suit dans un premier temps

---

<sup>996</sup> Jean-Claude Roda, « Le mouvement intellectuel à La Réunion au XIX<sup>e</sup> siècle », *Annuaire des pays de l'océan Indien*, vol. IV 1977, p. 114-129.

<sup>997</sup> Michel Winock, *L'effet de génération. Une brève histoire des intellectuels français*. Paris : Éditions Thierry Marchaise, 2011, p. 5-6.

<sup>998</sup> Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les Intellectuels en France. De l'affaire Dreyfus à nos jours*. Paris : Armand Colin, 2002, p. 10.

ses études au collège privé « Barquissau » créé par son grand-père, avant de poursuivre sa formation au lycée Leconte de Lisle à Saint-Denis. Ses qualités littéraires sont remarquées et lui permettent de partir en métropole où il obtient l'agrégation avant de soutenir une thèse sur les poètes créoles de Parny et Bertin. Fort de ce succès, il décide d'exercer la profession d'enseignant dans un premier temps en Égypte, puis en métropole et enfin dans son île natale entre 1920 et 1926. Si son retour s'inscrit dans une certaine mélancolie, il consacre une grande partie de son activité intellectuelle à la publication d'essais et de recueils de poésies vantant les beautés de son île et les vertus de ses habitants. Durant son séjour à La Réunion, Raphaël Barquissau est notamment confronté à un contexte revendicatif sur le plan politique autour de la question malgache. Non seulement le projet de rattachement à la Grande île<sup>999</sup> est encore d'actualité, mais de surcroît les besoins en main d'œuvre engendrent des demandes pressantes pour établir de nouveaux contrats d'engagement entre les deux îles. Ce contexte influence certainement Raphaël Barquissau dans l'élaboration de sa plaidoirie colonialiste et nationaliste. De la poésie à la morale politique, son parcours semble quelque peu étonnant sauf à considérer qu'« au charme puissant des souvenirs d'enfance, s'est unie la conception d'un strict devoir : rendre à la petite patrie ce qu'on a reçu d'elle ; si l'on croit valoir quelque chose, lui en donner sa part ; si l'on croit avoir quelque utile vérité à lui dire, sur ses vertus, sur ses défauts, sur son histoire et sur ses destinées, la lui dire à haute voix. Tout discours doit être un acte, et le reste n'est que littérature »<sup>1000</sup>. L'appel aux sciences historiques ou aux valeurs supérieures, telles que celles défendues par la République ou celles de l'Église, permet de proposer des arguments irréfutables selon une rhétorique des *exempla*<sup>1001</sup>, mais également de se positionner selon un point de vue qui ne souffre aucune critique, même s'il est vrai que pour convaincre la vérité ne peut suffire.

### 3. Discours et origines

L'uniformité apparente des principes défendus par les intellectuels ne doit pas voiler la diversité de leur origine. Comme nous le rappelle Antoine Prost, « la mise en intrigue porte aussi sur les personnages et les scènes. Elle est choix des acteurs et des épisodes. Toute histoire comporte, implicite, une liste

---

<sup>999</sup> Pierre-Éric Fageol, « Les projets de rattachement de La Réunion à Madagascar (1906-1914) ». *Tsingy* n° 16, 2012, p. 75-108.

<sup>1000</sup> Raphaël Barquissau, *Une Colonie colonisatrice*, op. cit., p. 13.

<sup>1001</sup> Cette analogie avec la rhétorique romaine semble probante au sens où les *exempla* constituaient des récits considérés comme véridiques et pouvant servir de preuves dans une argumentation. Ce principe est repris par la suite dans la rhétorique chrétienne afin d'établir des sermons modèles pour faciliter l'évangélisation. Les principes républicains et chrétiens forment ainsi les deux pans d'un dogme au service d'un processus d'acculturation nationale. Nous retrouvons cette logique lorsqu'il s'agit notamment de mettre en évidence un panthéon des grands hommes.



de personnages et une suite de décors »<sup>1002</sup>. Une distinction doit ainsi être faite entre les élites intellectuelles venant de la métropole selon les aléas de leurs fonctions, et celles issues du terreau culturel et social réunionnais.

Pour les premiers, leurs prises de position et leurs actions ne répondent-elles pas à une volonté politique (« ordre colonial »<sup>1003</sup> pour les enseignants), parfois à une injonction idéologique ou spirituelle (les Évêques et les prêtres spiritains<sup>1004</sup>), à un fond culturel délié des réalités locales ? Les valeurs défendues par ces élites intellectuelles d'origine métropolitaine sont fondamentalement uniformisantes, quel que soit l'intérêt porté à la réalité coloniale réunionnaise. Le plus souvent enclines à défendre le principe de la mission civilisatrice, elles considèrent avoir un ascendant moral sur la société réunionnaise. Certes, cette vision est à nuancer en fonction du degré d'intégration au sein de la société réunionnaise, des idéaux défendus au niveau de la morale politique et de l'imprégnation dans un « bain colonial » préalable à l'installation de certaines personnalités d'origine métropolitaine sur l'île. En effet, que peut-on penser de l'action du sénateur Félix Crépin, si l'on ne prend pas en compte ses deux mariages au sein de la famille réunionnaise des Bellier-Montrose, son engagement en qualité de volontaire durant la guerre de 1870, ses mutations dans diverses possessions de l'Empire et surtout son soutien de la part des élites politiques de l'île ? Bien qu'originaire du Nord de la France, son identité se nourrit de la variété de ses expériences qui, fondamentalement, dépassent le seul cadre métropolitain. Le parcours de Georges Boussenot reste tout aussi ambigu. Né à Paris le 27 juillet 1876, ce fils d'industriel fait ses études à l'École de Santé navale de Bordeaux, avant de devenir médecin au sein des troupes coloniales en Afrique sub-saharienne. Fort de son influence au sein de la presse coloniale en métropole, il est d'abord pressenti pour la députation aux Antilles, avant de focaliser son action politique sur l'île de La Réunion. Fervent défenseur des droits des colonies, il n'a de cesse de défendre les spécificités réunionnaises, avant de briguer d'autres postes au sein de l'Empire, que ce soit à Madagascar ou aux Comores.

Pour les élites intellectuelles locales, la plupart ayant poursuivi leurs études en métropole, quelle part reste-t-il à leur singularité et à leur liberté de pensée et d'action ? Certes, leur cœur est dévoué à la petite patrie dont ils ne cessent de vanter les mérites, mais dans le même temps, cette dévotion s'inscrit également dans une volonté assimilatrice avec le reste de la Nation. En effet, rares sont ceux à exprimer un avis contraire à la doxa patriotique avant la fin de notre empan chronologique. Toutefois, si nous considérons les seuls intellectuels réunionnais autorisés à participer aux débats au sein de l'espace public, nous pouvons constater qu'ils sont peu nombreux sur

<sup>1002</sup> Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*. Paris : Seuil, 1996, p. 246.

<sup>1003</sup> Les travaux de Lucas Raoul, « Ordre colonial, système scolaire », in *Bourbon à l'école 1815-1946*. Saint-André : Océan Éd., 2006, p. 315-331.

<sup>1004</sup> De la Congrégation du Saint-Esprit. Claude Prudhomme, « Un discours qui tente de s'adapter », in *Histoire religieuse de la Réunion*. Paris : Karthala, 1984, p. 264-270.

l'ensemble de la période, mais que leur influence s'inscrit sur le long terme et que leur notoriété leur permet de participer à de nombreuses manifestations publiques. De la même manière, il convient de relativiser l'ancrage identitaire des élites réunionnaises si l'on se réfère aux parcours riches et complexes de certaines d'entre elles. Les aléas de la carrière de Georges Richard nous montrent ainsi une identité hybride construite autour d'une formation en métropole, une carrière politique à La Réunion, un engagement journalistique à Paris, une vocation coloniale à Madagascar, avant une retraite à Louviers dans l'Eure. Si la défense des intérêts de son île a le plus souvent motivé ses choix, Georges Richard s'inscrit également dans un référencement impérial et national.

Ces quelques exemples nous montrent que le caractère univoque des discours ne s'inscrit pas dans une unicité de parcours pour leurs auteurs. Ceci nous montre également que les moteurs de l'acculturation nationale peuvent trouver leur énergie selon des motivations différentes. Pour résumer, les discours des élites s'inscrivent essentiellement dans deux schémas de pensée : soit un nationalisme mystique où le bienfondé sur le sentiment d'appartenance nationale s'expliquerait par une logique de haut en bas, soit un nationalisme revendicateur où le sentiment d'appartenance nationale se nourrit d'une volonté d'équité par rapport au reste de la communauté nationale. Si la première forme s'appuie sur des idéaux nationaux transcendants, la seconde prend sa source dans des revendications plus contextualisées sur le terreau colonial. C'est pourquoi il semble intéressant d'évaluer le poids des vertus réunionnaises, ou pour le dire autrement, l'importance du milieu dans l'imaginaire élitair défendu sur l'île.

A un déterminisme d'origine sociale s'associe donc un déterminisme lié au milieu. Pour reprendre Raphaël Barquissau, même si « Bourbon est dans les Français qui l'habitent, dans les colons et non dans le sol », si « la patrie est indépendante du sol » puisqu'elle précède les individus et leur survit, le sentiment d'appartenance nationale est tributaire de « cette influence du milieu sur l'individu qui constitue ce qu'il y a de plus concret dans l'idée de patrie ». Elle est ainsi pour les individus ce qu'ils ont en commun, « elle est – écrit Barquissau – surtout la parenté de l'âme, et, si j'ose dire, notre âme commune à tous »<sup>1005</sup>. Selon cette rhétorique, chaque individu vit ainsi des certitudes, des valeurs, des passions de sa communauté d'origine. De la sorte, les Réunionnais seraient prisonniers des limites de leur île et de l'histoire qu'ils ont reçue en héritage. Cette argumentation n'est guère originale. Elle est notamment développée par Maurice Barrès lorsqu'il affirme que « nous ne sommes pas les maîtres des pensées qui naissent en nous. Elles sont des façons de réagir où se traduisent de très anciennes dispositions physiologiques, selon le milieu où nous sommes plongés, nous élaborons des jugements et des raisonnements »<sup>1006</sup>.

<sup>1005</sup> Raphaël Barquissau, *Une Colonie colonisatrice*, op. cit., p. 22.

<sup>1006</sup> Extraits de Barrès, *Amori et dolori sacrum* (1903). Philippe Forest, *Qu'est-ce qu'une Nation ? Littérature et identité nationale de 1871 à 1914*. Paris : Bordas, 1991, p. 60.

La vision établie sur la petite patrie découle de ce principe. Il s'agit soit de la présenter comme semblable aux autres régions de la métropole, ou au contraire de s'appuyer sur les thèses déterministes pour mieux la valoriser. Dans le premier cas, les discours insistent sur les similarités. François de Mahy définit ainsi La Réunion comme : « Un résumé, une réduction de la métropole, une petite France insulaire, image vivante de la grande patrie, parlant la même langue, régie par les mêmes lois et les mêmes coutumes, les mêmes passions, les mêmes instincts, les mêmes caractères et animée du même patriotisme, du même esprit d'entreprendre »<sup>1007</sup>.

Selon ce point de vue, l'île ne serait qu'une « photographie microscopique, mais exacte, fidèle et vivante de la France »<sup>1008</sup>. Dans le second cas, l'argumentation déterministe est reprise et détournée pour mettre en évidence les bienfaits du milieu sur la population réunionnaise. Les charmes de l'île produisent, selon cette logique, des bienfaits sur la population, tant sur le plan physique que moral. L'utilisation de théories déterministes dans les discours permet d'affirmer qu'à chaque nature géographique correspondent des atouts ou des tares humaines, d'où, pour les élites réunionnaises, l'idée de montrer tous les bienfaits de leur petite patrie afin de revendiquer la légitimité de leurs droits.

La diffusion massive d'une littérature laudative met ainsi en scène un processus d'intériorisation du petit pays, débouchant parfois sur un localisme exacerbé. C'est ainsi, par exemple, que l'« âme douce, végétative et fière » des Réunionnais prend sa source dans « le reflet des monts azurés »<sup>1009</sup> de l'île selon les termes employés par Marius et Ary Leblond, qui ajoutent : « Le mot de beauté est trop faible pour rendre la perfection de formes et la grandiose composition des paysages qui s'offrent successivement à celui qui fait le tour de l'île ou qui pénètre à l'intérieur des cirques. Les œuvres les plus originales de la Terre y sont toujours égales aux rêves les plus harmonieux de l'imagination du Poussin. (...) Nous avons dû employer le mot romantique à cause de la multiplicité des sites sauvages, des cascades éblouissantes, des gouffres imprévus, mais la suavité des ensembles, la fraîcheur de la végétation, la tiédeur de l'air, la sérénité de l'atmosphère, la pureté des formes, donnent le caractère classique aux panoramas toujours équilibrés, aux altitudes magnifiques qui se couronnent de nuages parfaits. La nature est parnassienne et symphonique comme les poètes qu'elle a bercés chastement "dans un repli des mers éclatantes et vastes" »<sup>1010</sup>.

---

<sup>1007</sup> Discours de François de Mahy à la Chambre des députés le jeudi 25 juillet 1885, cité par Yvan Combeau, « Leçons de patriotisme au lycée de Saint-Denis de La Réunion (1870-1914) ». *Historiens et Géographes* n° 359, octobre-novembre 1997, p. 367-371.

<sup>1008</sup> Discours de M. A. Joly (Professeur de Sciences Physiques et Naturelles), *Distribution solennelle des prix du Lycée de Saint-Denis, année 1872*. Saint-Denis : Drouhet & Lahuppe, 1872, p. 13-14, A.D.R. T404.

<sup>1009</sup> Marius et Ary Leblond, *Exposition coloniale internationale de Paris. L'île de la Réunion*. Paris : Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1931, p. 3.

<sup>1010</sup> *Ibidem*.

L'originalité de l'île repose donc sur la composition harmonieuse et pourtant contrastée de ses composantes naturelles. La nature symphonique de l'île est comparée à un havre de paix dans le repli des mers éclatantes et vastes. En transposant ces caractères sur la nature humaine, les Réunionnais se définissent par cette harmonie végétative et fière. Au-delà du récit, le mythe explique les principes fondateurs de la petite patrie et révèle une ontophanie spécifique aux Réunionnais. Le lien ancestral avec le reste de la Nation n'est certes pas nié, mais le caractère particulier des élites réunionnaises s'explique par la rencontre avec une nature édénique. Les élites de l'île se sentent profondément liées à leur petite patrie, insistent sans cesse sur les influences dont elles bénéficient, sur ce que l'île peut avoir de définitoire pour eux. Plus largement, la terminologie employée par les élites pour mentionner leur terre de naissance reflète la complexité de sa conceptualisation. Quand les discours utilisent des hyperboles telle que « l'île enchantée » ou des circonlocutions comme « le petit pays », « le pays natal » ou encore « la petite île » en comparaison avec la « grande île » de Madagascar, la tonalité se situe sur le terrain affectif et dissocie La Réunion du reste de la Nation par ses particularités spécifiques. Cependant, les termes les plus fréquemment employés insistent plutôt sur l'ancrage historique des Réunionnais dans les réalités nationales. Si l'expression de « Vieille colonie » est relativement peu employée et relève surtout du vocabulaire juridique, on parle surtout d'île « Bourbon » pour rappeler l'ancienneté des liens historiques qui unissent la colonie à sa métropole. Raphaël Barquissau s'émeut ainsi, dans ses souvenirs d'enfance aux îles, de l'arrivée d'une grande caisse venue de « Bourbon ». Certes, il précise que, sur les enveloppes, la mention officielle était « île de La Réunion », néanmoins « on continuait à prononcer Bourbon, non pas (...) par fronde monarchiste, car [son] père, comme [son] père, était très républicain, mais parce que c'était comme ça qu'on avait toujours dit à Bourbon ». Parfois, le terme d'île « Bonaparte » est employé pour rappeler le passé patrio-bellique en faisant référence à la résistance des Réunionnais face aux velléités belliqueuses des britanniques en 1810. Pourtant, que ce soit « Bourbon, l'île Bonaparte, l'île de La Réunion, un seul cœur sous la diversité des noms imposés par les régimes successifs », selon les propos tenus par Raphaël Barquissau.

*In fine*, en dehors de son toponyme officiel, l'appellation la plus courante reste la « petite patrie », dont l'interprétation demeure complexe selon le référencement identitaire auquel il renvoie. Cette dernière est d'ailleurs plus prompte à valoriser un imaginaire élitair sur lequel il convient maintenant de nous attarder.

#### **4. Un imaginaire élitair autour du national**

Au-delà de cette première approche, nous pouvons également émettre l'hypothèse d'un imaginaire élitair qui dépasse le simple cadre d'un positionnement politique, social ou culturel. La notoriété publique, l'aisance financière, l'influence morale et politique ne constituent pas les seules

conditions pour être élu parmi les élites dans l'imaginaire réunionnais. Comme le soulignait Raphaël Barquissau, seule la vertu permet d'atteindre cette fonction, et selon une conception raciale largement répandue, celle-ci procède d'abord d'une ascendance blanche malgré la pauvreté « si affreuse en pays noir »<sup>1011</sup> d'une grande majorité de ses composantes.

Les « petits blancs » ont ainsi pu être considérés comme une élite, certes singulière, mais que leur histoire justifie dans les argumentaires patriotiques. Marius et Ary Leblond se font forts de le rappeler dans leur roman *Le miracle de la race*<sup>1012</sup>, qui met en scène l'histoire d'Alexis, un orphelin blanc et miséreux, qui réussit à trouver une position sociale grâce à ses actions d'éclat durant la conquête militaire de Madagascar. Comme le soulignent les auteurs dans leur préface à la réédition de 1949 : « C'est seulement quand Alexis avec ses frères du pays sera allé hardiment rejoindre à la Guerre ses autres frères, les soldats de France, après qu'il y aura accompli à côté d'eux dans la grande famille réunie, son devoir militant de Français, qu'il rentrera dans son île. Et par son mariage, dans la terre cultivée, civilisée par ses ancêtres, il fera souche lui aussi... Nous nous passionnâmes à écrire pour nos jeunes compatriotes – et aussi pour ceux de la Métropole – une sorte d'appel sinon à la résistance, du moins à la maintenance. Un livre qui leur donnât, avec l'intelligence, la conscience, à la fois civique et poétique, des droits et des devoirs de leur mission ; pas seulement dans leur île natale, mais partout où ils auraient à témoigner de la France »<sup>1013</sup>.

Le « blanc », qu'il soit victime ou non d'une destinée sociale parfois affligeante, ne peut déroger aux devoirs de ses origines. Bon sang ne saurait mentir si l'on en croit le miracle de ses vertus.

Dans ce domaine, les « petits blancs » des hauts sont l'objet de nombreux fantasmes. Une vision imaginaire les propulse au rang de gardiens de la souche originelle française. Par ce biais, les discours les considèrent comme capables de montrer l'exemple à l'ensemble de la société réunionnaise, même si certaines images les emprisonnent dans une destinée de la dégénérescence. Janus à double face, le « petit blanc » des hauts présente donc un profil ambigu voire contradictoire selon les argumentaires déployés autour de l'imaginaire national. Comme le souligne Alexandre Bourquin, « alors qu'il est, pour certains, le symbole de la pureté originelle, d'une blancheur immaculée, il devient pour d'autres – et parfois pour les mêmes ! – la preuve vivante de la dégénérescence d'une espèce »<sup>1014</sup>.

Pourtant, la littérature et de nombreux discours inscrivent les élans patriotiques les plus purs au sein de cette communauté blanche des hauts de l'île. Lors d'une expédition à Cilaos relatée par Marius et Ary Leblond dans *Le miracle de la race*, le jeune Alexis est impressionné par le caractère noble et généreux des populations blanches qui y vivent. En interpellant l'un de ses

<sup>1011</sup> Raphaël Barquissau, *Enfance aux îles*. Paris : À l'île des poètes, 1960, p. 72.

<sup>1012</sup> Marius et Ary Leblond, *Le miracle de la race*. Paris : Éd. Albin Michel, 1949, 292 p.

<sup>1013</sup> Marius et Ary Leblond, « Préface » in *Le miracle de la race*, *id.*, p. 10.

<sup>1014</sup> Alexandre Bourquin, *Histoire des Petits Blancs de la Réunion*. Paris : Karthala, 2005, p. 36.

amis, il ressent « d'une façon douloureuse, qu'il grandit dans le pays, non seulement en ville, mais à la campagne, une élite de jeunes gens qui se savent doués et cependant condamnés à languir pour toujours dans la médiocrité. Leur sort risque d'être le même que celui de la colonie, qui, jusqu'ici, a dépéri parce qu'elle se trouve trop éloignée de la France »<sup>1015</sup>.

Pourtant, l'appel pour Madagascar lui redonne de l'espoir car « au moment où enfin il pensait à son bonheur, la France, à laquelle il ne songeait que pour la beauté, se dressait au-dessus de la vie, lui imposait des devoirs ! »<sup>1016</sup>. C'est ainsi qu'il ressent « l'appel de son intelligence vers ceux qui venaient d'Europe civiliser une grande île de l'océan Indien selon la tradition de la patrie ! »<sup>1017</sup>.

Pour conclure, nous pouvons supposer qu'une double dialectique autour du pouvoir s'articule dans cette mise en scène élitaires. Dans un premier temps, en préservant la loyauté des sociétés coloniales autour du national, la métropole maintient leur assujettissement ou tout au moins leur fidélité. Dans un second temps, en se positionnant comme les plus dignes représentantes d'une Nation imaginée, les élites maintiennent leur volonté de puissance sur le reste de la société. Dans cette optique, le sentiment d'appartenance nationale ne serait qu'un instrument idéologique utilisé par les élites pour maintenir le statu quo colonial, malgré le processus de démocratisation engagé depuis le début de la Troisième République. Nous pouvons estimer que les sentiments éprouvés par les élites se comprennent avant tout à l'échelle de leur propre identité, et mobilisent deux critères fondamentaux que détaille notamment Paul Ricœur à l'aide des notions de « mêmété » et d'ipsité.

La première notion implique que deux individus présentent les mêmes caractères et les reconnaissent en opposition à une autre personne. Selon cette logique, les élites réunionnaises se reconnaissent parce qu'elles possèdent des caractéristiques qui leur permettent à la fois de se distinguer des représentants des autres composantes de la société réunionnaise, mais aussi des autres composantes de la communauté nationale. En revanche, la seconde notion renvoie à la conscience de soi : ce qui fait qu'un individu, par des caractères strictement personnels, est non réductible à une autre personne. Elle détermine une certaine continuité dans le temps qui s'organise autour d'une mémoire commune et qui suppose un héritage partagé. La conscience d'appartenir à la communauté réunionnaise et à la Nation française implique donc de revendiquer la même origine et de faire preuve d'une certaine permanence à travers l'Histoire. L'originalité de La Réunion repose sur ce double système d'appartenance qui intègre de manière complémentaire la petite et la grande patrie. Elles désignent à la fois l'attachement des populations à leur île et leur amour pour la France. C'est ce que rappelle

---

<sup>1015</sup> Marius et Ary Leblond, *Le miracle de la race*, op. cit., p. 292.

<sup>1016</sup> *Ibid.*, p. 293.

<sup>1017</sup> *Ibid.*, p. 294.

Prosper Eve en indiquant que : « À La Réunion, les notions de patriotisme et de sentiment patriotique sont ambiguës, car elles désignent à la fois l'attachement des Réunionnais à leur île et leur amour pour la France. Les gouvernants craignent évidemment que le premier n'arrive à supplanter le second. En effet, l'abandon a fait grandir le mythe du "petit pays", de la "petite patrie" »<sup>1018</sup>.

L'identité réunionnaise et le sentiment d'appartenance nationale se définissent de la sorte par ce qui est semblable (la similarité) et ce qui est distinct (la singularité). Ce double référencement identitaire trouve sa légitimité dans une volonté partagée par l'ensemble des élites.

---

<sup>1018</sup> Cf. Prosper Ève, *La première guerre mondiale vue par les poilus réunionnais*. Saint-Denis : Éditions C.N.H., 1992, 213 p.